

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale annuelle, tenue le 26 mai 2012 au Manoir Richelieu, Charlevoix.

1. **Ouverture de la séance**

La présidente ouvre la séance à 10h15 et souhaite la bienvenue à tous les membres. Madame Boué invite les non membres et les étudiants à prendre place dans la section qui leur est réservée, car ils n'auront pas le droit de vote durant l'assemblée.

2. **Appel des membres du conseil d'administration**

Le quorum est constaté et la présidente procède à l'appel des membres du conseil d'administration.

**Présences** :        Béland,                    Joanne  
                              Boué,                        Danielle  
                              Bourgier,                Christine  
                              Bussièrès,                Vicky  
                              Duchaine,                Claudie  
                              Faucher,                 Valérie  
                              Felx,                        Nicole  
                              Hudon,                    Steve  
                              Imbeault,                Suzanne  
                              Olivier,                  Karina  
                              Ratelle,                  Mélanie  
                              Sasseville,                Jasmine

**Absences** :        Desrochers,                Lucie  
                              Forget,                    Catherine  
                              Plante,                    Éric  
                              Poirier,                    Sylvie

3. **Adoption de l'ordre du jour**

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

**RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :**  
**Benoit Lebel / Vicky Bussièrès**

**D'adopter l'ordre du jour.**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

4. **Adoption du procès-verbal du 28 mai 2011**

La présidente rappelle aux membres que le procès-verbal du 28 mai 2011 était disponible sur le site internet pour consultation.

**RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :**  
**Marielle Toupin / Stéphane Fréchette**

**D'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 mai 2011.**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

5. **Affaires découlant du procès-verbal**

La présidente n'a aucun suivi de manière explicite à soumettre puisque la plupart des thèmes seront traités lors de la présente assemblée.

6. **Rapport de la présidente**

Danielle Boué fait la lecture du rapport annuel de la présidence pour l'année 2011-2012.

**RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :**  
**Roger Caissy / Robert Comeau**

**D'adopter le rapport annuel de la présidence pour l'année 2011-2012.**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

7. **Rapports d'activités**

La présidente et le directeur général résument les activités des différents comités de l'Ordre, énoncées dans le rapport annuel 2011-2012.

La présidente invite madame Christine Bourgier, administratrice nommée par l'Office des professions, au sein du conseil d'administration de l'Ordre, et représentante du public, à expliquer le rôle des administrateurs nommés qui siègent sur les différents comités de l'Ordre.

Madame Bourgier explique que quatre administrateurs nommés, représentant le public, participent aux discussions et aux décisions du conseil d'administration tout en respectant la mission première de l'Ordre de protection du public.

Jasmine Sasseville comptable agréée et administratrice de sociétés, nommée sur le conseil d'administration depuis un an.

Lucie Desrochers, chercheuse autonome en histoire et en condition féminine, nommée sur le comité exécutif et le conseil d'administration depuis quatre ans.

Éric Plante, physiothérapeute, nommé sur le conseil d'administration depuis un an.

Christine Bourcier, photographe, nommée sur le conseil d'administration depuis cinq ans et sur le comité de vérification depuis deux ans.

#### **8. Présentation des états financiers 2011-2012**

Le directeur général présente les états financiers 2011-2012.

Une partie de l'augmentation des revenus s'explique par un nombre important de membres ayant renouvelé leur inscription au Tableau des membres et payé la cotisation. En effet, plusieurs membres continuent de travailler dans le réseau ou dans le privé après avoir pris leur retraite.

Le directeur général explique que l'Ordre a dû défrayer des sommes importantes qui n'étaient pas prévues au budget.

En décembre 2011, l'Ordre a dû remettre une somme d'environ 100 000 \$ au ministère du Revenu suite à une nouvelle interprétation de leur part concernant le taux de cotisation de l'Ordre au Fonds des services de santé depuis 2007. En effet, le ministère du Revenu a transmis à plus d'une vingtaine d'ordres professionnels des avis à l'effet qu'ils devaient être considérés comme un organisme public et auraient dû verser 4.26% de leur masse salariale au FSS plutôt que 2.7%. Les ordres visés se sont regroupés pour contester la décision du ministère.

Des frais juridiques reliés à un dossier en litige devant le Tribunal des professions et des dossiers disciplinaires ont généré des dépenses supplémentaires de 60 000 \$ au cours de la dernière année. Compte tenu de cette situation, le conseil d'administration a adopté un budget qui tiendra compte de l'augmentation significative du nombre de plaintes et des dossiers juridiques.

#### **9. Nomination des auditeurs indépendants pour l'exercice financier 2012-2013**

**RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :**  
**Benoit Lebel / Mélanie Ratelle**

**D'adopter la firme Charbonneau, McSween et Bonenfant à titre d'auditeurs indépendants pour l'année 2012-2013.**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

#### **10. Prévisions budgétaires et cotisation 2013-2014**

Le directeur général présente les prévisions budgétaires 2013-2014 qui ont été acceptées par le conseil d'administration le 23 mai dernier.

Les prévisions budgétaires tiennent compte de l'intégration des technologues en électrophysiologie médicale (TEPM) à l'Ordre étant donné que le projet de loi 55 prévoyant leur intégration a été sanctionné le 16 mai dernier.

Le conseil d'administration recommande une augmentation de cotisation de 5\$ pour l'année 2013 pour les raisons suivantes :

- Le surplus accumulé au cours de l'année 2011-2012.
- Tenir compte de l'indice des prix à la consommation.
- Se protéger des impondérables qui surviendront en cours d'année.
- S'assurer de maintenir une réserve correspondant à un fonds de roulement de 4 mois.

**RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :**  
**Brigitte Boisselle / Daniel Bourque**

**D'augmenter la cotisation 2013-2014 de 5 \$.**

**ADOPTÉ À  
LA MAJORITÉ**

#### **11. Résultats des élections**

Le directeur général donne le résultat des élections 2012 des administrateurs de l'Ordre pour le mandat 2012-2014 :

Région de Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie :  
Mélanie Ratelle, t.r.o.

Région Québec, Chaudière-Appalaches :  
Karina Olivier, t.i.m.

Mauricie, Estrie et Centre du Québec :  
Catherine Forget, t.r.o.

Saguenay, Lac-St-Jean, Côte-Nord, Nord du Québec :  
Valérie Faucher, t.i.m.

Outaouais, Abitibi-Témiscamingue :  
Claudie Duchaine, t.i.m.

Bas St-Laurent, Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine :  
Steve Hudon, t.i.m.

Le directeur général présente également le comité exécutif pour l'année 2012-2013 :

Danielle Boué, t.i.m.  
Joanne Béland, t.i.m.  
Karina Olivier, t.i.m.  
Mélanie Ratelle, t.r.o.  
Lucie Desrochers

Présidente  
1<sup>e</sup> vice-présidente  
2<sup>e</sup> vice-présidente  
Trésorière  
Administratrice nommée

## 12. Affaires nouvelles

Le directeur général présente le bilan de la progression du nombre de membres depuis les 15 dernières années. La décision gouvernementale d'augmenter de façon importante le nombre d'admissions dans les différents collèges a eu des effets considérables au niveau du membership de l'Ordre. En moyenne, l'Ordre enregistre 173 nouveaux membres à chaque année.

Pour répondre à madame Marielle Toupin, Julie Morin, directrice de l'amélioration de l'exercice, explique que plusieurs cours sont maintenant prévus en ligne pour la formation théorique et les ateliers pratiques, afin d'éviter des déplacements et diminuer les coûts rattachés aux activités de formation de l'Ordre.

Monsieur Yves Morel souhaite avoir un portrait de la logistique qui entourera l'arrivée des TEPM au sein de l'Ordre.

Le directeur général décrit le processus d'intégration qui sera enclenché dès que le décret prévoyant la date officielle de l'intégration des TEPM sera adopté.

- Avec l'aide d'une ressource supplémentaire au niveau administratif, l'Ordre bénéficiera de trois mois pour identifier près de 550 nouveaux membres oeuvrant dans des centres hospitaliers et des cliniques privées.
- Parmi eux, un certain nombre ne seront pas admissibles. Ils devront être traités en fonction d'un règlement particulier prévu dans le projet de loi.
- L'étape subséquente consistera à les inscrire au Tableau des membres.
- Dès septembre 2012, deux nouveaux administrateurs TEPM se joindront au conseil d'administration de l'Ordre. Ensuite, au cours des mois qui suivront, des TEPM seront intégrés au sein de tous les comités de l'Ordre.
- Une autre étape majeure sera de procéder à l'élaboration des normes de pratique en électrophysiologie médicale afin de pouvoir procéder à des inspections professionnelles.
- Finalement, le changement de nom de l'Ordre suscitera le renouvellement de la papeterie et de tout ce qui a trait à la nouvelle appellation de l'Ordre.

Monsieur Richard Lessard, responsable du comité Magazine de l'Ordre, profite de l'occasion pour inviter les technologues à écrire des articles dans l'ÉchoX. Le comité Magazine est à la recherche active d'auteurs pour le numéro de décembre qui portera sur l'imagerie d'intervention et le numéro de mars qui traitera de l'imagerie du sein.

La présidente annonce qu'elle entreprendra de nouveau, en compagnie du directeur général, une tournée régionale dès l'automne prochain. Madame Boué invite les membres à y participer puisque les principaux sujets traités seront l'intégration des TEPM et l'échographie.

Pour répondre à monsieur Frédéric Gladu, la présidente explique les raisons ayant justifié l'intégration des TEPM à l'Ordre : soit la volonté d'encadrer la pratique des TEPM en échographie cardiaque et répondre à une directive de l'Office des professions à l'effet que ces personnes soient intégrées à un ordre professionnel existant.

La présidente précise que des décisions ont été prises au cours de la dernière semaine afin de rectifier l'information trompeuse circulant au sein du public sur l'utilité d'un cache thyroïde lors d'un examen de mammographie. En effet, le comité exécutif a décidé de transmettre à tous les centres effectuant de la mammographie au Québec une affiche ainsi qu'un feuillet explicatif sur l'inutilité d'un cache thyroïde lors d'un examen de mammographie.

**13. Clôture de l'assemblée**

**RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :  
Benoit Lebel / Mariepier Lajoie**

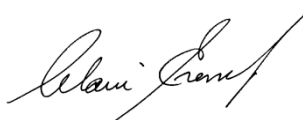
**De lever la séance à 12h00.**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**



---

Danielle Boué, t.i.m.  
Présidente  
DB/AC/jt  
Ce 7<sup>e</sup> jour de juin 2012



---

Alain Crompt, t.i.m. (E), M.A.P., Adm.A.  
Directeur général et secrétaire